

Pour un Partenariat durable...

La "Télérelève" énergétique : Un geste environnemental, un outil de contrôle des finances publiques

Aujourd'hui, il suffit d'une **carte SIM** pour faire communiquer à distance les machines entre elles ; ce sont les solutions « **Machine to Machine** » de Bouygues Telecom aux **applications infinies** : détecter une panne, gérer un parc de véhicules, remonter des statistiques, surveiller des biens à distance, apporter assistance aux personnes...

Dans un contexte fort de développement durable, nous avons choisi de vous faire découvrir une application qui permet aux collectivités de mieux maîtriser leurs ressources (eau et électricité). Il s'agit de la "Télérelève" énergétique. En adaptant un capteur sur les compteurs électriques ou d'eau

des installations territoriales, les quantités consommées sont directement transmises à une **plate-forme** qui traite les données en continu. Celles-ci sont consultables en temps réel par votre **gestionnaire** sur un **espace** internet sécurisé. En cas de surconsommation, présomption de fuite d'eau..., la plate-forme lui envoie directement une **alerte** lui permettant de prendre des décisions dans les meilleurs délais.

Outil de développement durable ? Oui, car la "Télérelève" permet à la fois de maîtriser les consommations et d'optimiser les dépenses publiques.

Pour en savoir plus : 0800 94 10 89 (appel gratuit)



Bouygues Telecom dans la course pour créer un service de billettique dans toutes les villes de France

Les transporteurs Keolis, RATP, SNCF, Transdev, Veolia Transport et les opérateurs de téléphonie mobile réfléchissent à un service de billettique dans les transports publics français.

Acheter son titre de transport en 1 clic

L'objectif est de permettre à tout voyageur d'acheter à distance et, de recevoir sur son téléphone mobile sans contact, un titre de transport lui permettant d'accéder à son bus, métro, tramway ou train en temps réel.

Rendez-vous en mai 2008

Le projet, encadré par le pôle de compétitivité « Transactions Électroniques Sécurisées » de

Basse-Normandie [TES], soutenu par la région Basse-Normandie et appuyé par l'Union des Transports Publics [UTP], vient de publier ses premières conclusions. La seconde phase est prévue en mai 2008 !

Des formules dédiées aux collectivités

Adeptes de la convergence ou inconditionnels de la téléphonie mobile, Bouygues Telecom Entreprises propose aux collectivités des offres adaptées à chaque profil.

La convergence fixe / mobile / internet

Avec les solutions « Business Synchro », il est désormais possible de bénéficier de tous les avantages de la téléphonie sur IP :

➤ **Réaliser des économies** : suppression des coûts inhérents au **PABX** (central téléphonique), un **tarif unique** pour les utilisateurs bénéficiant à la fois d'un fixe et d'un mobile, les **appels illimités** 24h/24 - 7j/7 entre les **fixes et mobiles** de tous les sites de la collectivité et **vers tous les numéros fixes** métropolitains (depuis un poste fixe).

➤ **Optimiser la réactivité** : en consultant une **messaging unique**, en déclenchant un appel téléphonique depuis un fixe, mobile ou PC.

➤ **Simplifier le quotidien** : opter pour un **numéro unique** (téléphone fixe et mobile) et permettre aux utilisateurs, comme aux gestionnaires, de gérer l'ensemble des services de communication depuis une interface web.

Les offres mobiles spécifiques collectivités

À partir de **5 lignes**, les collectivités peuvent profiter d'une formule adaptée comprenant : un coût de communication **attractif**, des **avantages personnalisés** et **au moins 1 heure** offerte par ligne et par mois vers tous les fixes en France métropolitaine et tous les mobiles Bouygues Telecom.

Pour toutes vos questions,
François GUILLEMIN : 01 58 17 92 54
Email : fguillem@bouyguetelecom.fr

Guide des Relations entre Opérateurs et Communes pour un déploiement et une concertation durables



En 2004, l'Association des Maires de France (AMF) et l'Association Française des Opérateurs Mobiles (AFOM) élaboraient le « Guide des Bonnes Pratiques entre Maires et Opérateurs ». Cette première édition signalait une volonté d'appliquer des dispositions favorisant un déploiement durable et concerté des réseaux.

Aujourd'hui, Bouygues Telecom réitère son engagement avec le « Guide des Relations entre Opérateurs et Communes » ; cette nouvelle version s'inscrivant dans la continuité marque l'esprit de **transparence** et d'**éthique** dans lequel Bouygues Telecom s'inscrit totalement pour sa mission d'**aménagement du territoire**, en tenant compte plus que jamais de ses avancées technologiques et de ses relations de proximité avec les élus.

Intégration paysagère : pour le respect du cadre de vie

Si **90 % des maires** s'accordent sur le fait que les antennes-relais de téléphonie mobile représentent un **élément très utile** de l'**aménagement du territoire***, il n'en reste pas moins qu'ils préfèrent les voir intégrées dans leur environnement. En 2007, **96 %**



Exemple d'intégration paysagère :
mât bateau, Trinité-sur-Mer

des nouvelles antennes-relais installées par les opérateurs ont été intégrées**. Bouygues Telecom s'y engage depuis 2004 et va **plus loin** en entreprenant **l'embellissement de ses sites**.

Dossier d'information : pour une communication en toute transparence

Depuis 2004, le maire reçoit un dossier d'information détaillé pour chaque projet d'antenne-relais prévu dans sa commune. Plus de 5 000 dossiers d'information ont été déposés en mairie par les opérateurs en 2007**.

Mesures de champs électromagnétiques : le maire au centre des décisions

La mesure de champs électromagnétiques est parfois la réponse la plus efficace face aux interrogations suscitées par la téléphonie mobile.

Bouygues Telecom réaffirme son intégrité en permettant au maire d'être le seul informé de la date, de l'heure et du lieu de leur mise en œuvre. En 2007, 1 234 mesures ont été réalisées par des organismes indépendants et accrédités***.

Commissions communales : pour un dialogue permanent

Disponibilité et **écoute** animent depuis toujours les équipes de Bouygues Telecom. Dans l'objectif de faciliter la concertation et l'application de ce nouveau Guide, les opérateurs s'engagent à mettre en place avec les communes qui le souhaitent des **commissions de concertations communales**.

Un exemplaire du « Guide des Relations entre Opérateurs et Communes » vous sera remis par les équipes Bouygues Telecom à l'occasion de leur visite dans votre commune. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les sites de l'AMF et AFOM, www.amf.asso.fr et www.afom.fr

* Enquête AFOM/AMF réalisée par TNS SOFRES du 8 au 19/10/2007 par téléphone auprès d'un échantillon de 400 maires, représentatif de l'ensemble des communes de France hors zones blanches.

** source AMF /AFOM

*** L'emplacement des émetteurs (radio, TV, téléphonie mobile) et les résultats des mesures d'exposition sont accessibles sur le site www.cartoradio.fr de l'Agence Nationale des Fréquences.

BOUYGUES TELECOM S'ASSOCIE À LA FONDATION SANTÉ ET RADIOFRÉQUENCE

➤ Créée en 2005 par le ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies avec les équipementiers et les 3 opérateurs, cette fondation a pour objectif de mobiliser des ressources supplémentaires pour promouvoir les recherches scientifiques relatives au domaine des radiofréquences et de la santé. Financée à 50 % par l'État, un conseil scientifique garantit l'indépendance de ses recherches.

www.sante-radiofrequences.org

KESAKO ?

➤ **Puis-je connaître l'implantation des relais de téléphonie mobile sur ma commune ?**

• **OUI.** Bouygues Telecom vous invite à consulter le site internet www.cartoradio.fr

Envoyez-nous vos questions à
partenaires@bouyguetelecom.fr

3 Questions à...



Jean-Marie CAILLAUD, Président de LA BULLE

Pouvez-vous nous présenter LA BULLE ?

La Bulle a été créée en mars 2001 par un petit groupe d'amis qui œuvraient dans la sphère politique et se rencontraient régulièrement, pour le plaisir d'échanger et de s'entraider sur leurs dossiers. Au fur et à mesure les membres du groupe se sont rendu compte que ces liens rendaient leurs collaborations plus efficaces. Progressivement, un système d'entraide basé sur l'estime s'est développé et l'idée d'élargir ce groupe d'amis à tous les contacts dont chacun disposait a germé. Ainsi est né un Cercle jouant un rôle de bulle de décompression et de détente pour ces managers et ces collaborateurs d'élus. Loin du formalisme qui caractérise de trop nombreux clubs, La Bulle se distingue par la simplicité, le respect, l'humilité et revendique un statut d'association apolitique.

Combien de membres compte LA BULLE ? Quelle est la répartition entre sphères privée et politique ?

Aujourd'hui, le Cercle La Bulle a dépassé les 600 membres issus de secteurs d'activité très variés. Fait rare et exceptionnel : 50 % des adhérents viennent du secteur public et 50 % du secteur privé. La plupart sont de jeunes actifs de

30 à 40 ans, énarques, membres de cabinets, hauts fonctionnaires, assistants parlementaires, ou cadres supérieurs d'entreprises du privé. Cette mixité public-privé permet de franchir les barrières culturelles qui d'ordinaire séparent ces deux mondes en France.

Un article récent paru dans « Le Point » vous présentait comme un cercle d'influence de premier plan... Qu'en est-il vraiment ?

Si l'influence, comme on a coutume de le dire, c'est de compter parmi ses membres, des décideurs de premier plan et de tous horizons, alors oui La Bulle est un cercle d'influence non négligeable car ses adhérents agissent au quotidien, dans leur secteur d'activité pour défendre leurs entreprises ou leurs institutions. Mais pour nous, la vraie influence, c'est celle qui consiste à faire se parler entre elles des personnes que tout oppose habituellement. Pour La Bulle, la véritable influence se résume à un état d'esprit ; celui de l'ouverture qui permet le franchissement des barrières culturelles. Quand nos lobbyistes et nos politiques comprendront que le Public et le Privé peuvent échanger sans pour autant se corrompre, nous aurons alors fait un très grand pas ! C'est l'objectif de La Bulle.

Vos contacts :

Région Île-de-France
Florence CURVALE
01 41 09 52 39

Région Nord et Est
René SZWARCBERG
03 90 40 81 64

Région Centre-Alpes
François ZWICK
04 72 83 21 48

Région Méditerranée
Jean-Luc MARTINO
04 42 97 34 31

Région Sud-Ouest
David LEBLOND
05 57 02 17 26

Région Ouest
Sylvie GUINET
02 28 08 25 60

SERVICE RELATIONS
EXTÉRIEURES DU RÉSEAU
Philippe LESNE
01 39 26 70 67



DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
Philippe LESNE

COMITÉ DE RÉDACTION
T. Bonamy, F. Curvale,
L. de Colombel,
L. Kierren, D. Leblond,
P. Lesné, D. Mandaroux,
P. Nicole-Williams,
P. Steyaer, R. Szwarcberg

CONCEPTION
Fabien Laze, T'menthe pour
Territoires Publics

ISSN en cours
Commission paritaire
en cours

Document imprimé sur papier 100 % recyclé - Imprimeur certifié Imprim'vert

Partenaires

LA LETTRE D'INFORMATION DES RELATIONS EXTÉRIEURES / DIRECTION DU RÉSEAU BOUYGUES TELECOM

ÉDITO



La période électorale qui vient de s'achever a montré une fois encore,

toute l'importance que nos concitoyens attachent à la qualité de l'environnement et plus particulièrement sur le plan local.

Bouygues Telecom s'est engagé, depuis plusieurs années déjà, dans cette voie. Ainsi, les intégrations pay-sagères de nos nouvelles installations sont réalisées en étroite collaboration avec les décideurs locaux.

Par ailleurs, Bouygues Telecom propose aux collectivités des outils d'aide à l'optimisation de leurs ressources. Vous découvrirez dans cette lettre que le « Machine to Machine » offre des solutions technologiques innovantes pour, par exemple, maîtriser les flux d'énergie de vos installations.

Ainsi Bouygues Telecom se veut, plus que jamais, un partenaire privilégié des collectivités territoriales, au service d'une coopération durable.

Serge GOLSTEIN-DESROCHES
Directeur Général Adjoint



COMMUNIQUER EN TOUTE LIBERTÉ

Machine to Machine, Guide des Relations entre Opérateurs et Communes... pour un Partenariat durable



Pylône arbre/Bouygues Telecom